

# GESTION DES EXPATRIÉS

## 3 jours

### DROIT DU TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE ET FISCALITÉ

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

#### CONTRAT DE TRAVAIL DES EXPATRIÉS

› Distinction entre détachement, expatriation et contrats locaux

##### Quiz interactif

› Loi applicable au contrat de travail : principe de la loi choisie par les parties et ses limites, spécificités de la prestation de service

##### Questionnaire interactif

##### Cas pratiques

› Détermination de la compétence juridictionnelle

› Gestion du retour du salarié : obligation de rapatriement et de réintégration

Cas pratique sur les particularités du détachement et de l'expatriation en terme de rupture de la relation contractuelle

› Rédaction de l'avenant de détachement et de l'avenant d'expatriation

Quiz en début de journée sur la gestion des contrats de travail des salariés appelés à évoluer à l'international avec corrigé en fin de journée

#### PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ DÉTACHÉ

› Le cadre du détachement : conditions à remplir et points de vigilance

› Obligations de l'employeur : formalités déclaratives dématérialisées

› Obligations en cas d'accident du travail

› Accès aux prestations soins de santé : les modalités de remboursement et les taux

– rattachement à la caisse du pays de détachement

– prise en charge par la France

– carte européenne d'assurance maladie

##### Exemples d'application

#### PROTECTION SOCIALE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

› Les obligations de l'employeur en matière d'information et sa portée

– assurance chômage : obligations et conditions d'accès

– mise en place d'une couverture de protection sociale volontaire

– modalités de prise de charge des soins de santé et prestations en espèces

› Retraites : coordination et liquidation

› Prestations familiales

› Prévoyance complémentaire des expatriés : conditions d'affiliation à la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) et retour définitif en France (les points de vigilance)

##### Cas pratique

#### FISCALITÉ PERSONNELLE DU SALARIÉ EXPATRIÉ

##### Quiz d'évaluation des connaissances

› Détermination de la résidence fiscale

– résidence fiscale en droit interne français et en droit conventionnel

##### Activité à partir d'une vidéo

– conséquences de la résidence fiscale et obligations déclaratives

– cas du couple mixte

› Les conventions fiscales : à quoi servent-elles ?

##### Cas pratique

› Travail hors de France et transfert de la résidence fiscale hors de France

– quelles formalités accomplir avant le départ ?

– optimisations fiscales à l'étranger : utiliser les atouts de la loi interne du Pays d'Accueil

› Activité exercée à l'étranger et résidence fiscale maintenue en France

– revenus de source étrangère : déclaration des revenus encaissés à l'étranger

– article 81 A1 et A 2 du CGI : atténuation totale et partielle de la double imposition

– missions de court séjour

– cas spécifique des frontaliers

› Activité exercée en France : procédures de traitement fiscal des impatriés en France dont 155 B du CGI et PASRAU

##### Activité pratique : tableau synoptique à compléter

› Le rôle de l'employeur dans la gestion des impôts du salarié

– l'assistance du cabinet fiscal

– les techniques de compensation fiscale : égalisation et protection

– l'expat briefing de la RH

– l'obligation en paie France pour les non-résidents fiscaux français

– traitement fiscal des rémunérations différées

#### FISCALITÉ DE LA SOCIÉTÉ OU CORPORATE TAX

› Impôt sur les sociétés et établissement stable (permanent establishment) dont missions perlées

› Autres taxes : refacturation

#### OBJECTIFS

- Distinguer les notions de détachement, d'expatriation et de transfert afin de choisir le statut le plus approprié.
- Identifier les spécificités du contrat de travail dans un environnement international.
- Mettre en œuvre les règles de la protection sociale applicables dans l'Union Européenne et dans le monde.
- Intégrer toutes les incidences fiscales de l'expatriation, pour l'employeur et pour le salarié.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation "best-seller" incontournable et exhaustive, présente au catalogue GERESO depuis plus de 20 ans
- L'expertise de 3 consultantes aux compétences complémentaires : droit du travail, protection sociale et fiscalité
- Des exercices pratiques, quiz et étude de cas récapitulative pour valider ses acquis

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, gestionnaires d'expatriés, responsables et assistants des services RH/paie des expatriés

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

2 305 € HT - Réf : EXP-GEXP

2 520 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :

La mobilité internationale

(remise de 40 %, soit 215.4 € HT au lieu de 359 € HT)

Validité : 30 juin 2025

#### PROCHAINES SESSIONS

##### Formation à distance :

le 16 septembre 2024, le 17 septembre 2024 et le 18 septembre 2024

le 2 juin 2025, le 3 juin 2025 et le 4 juin 2025

le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025 et le 26 septembre 2025

##### Paris Montparnasse :

le 4 novembre 2024, le 5 novembre 2024 et le 6 novembre 2024

le 19 mars 2025, le 20 mars 2025 et le 21 mars 2025

le 5 novembre 2025, le 6 novembre 2025 et le 7 novembre 2025

## Participant(e)

Mme  M. Nom.....  
 Prénom.....  
 Fonction.....  
 E-mail .....  
 (obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)  
 Tél. (ligne directe).....  
 Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....  
 Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :  
 .....

## Formation choisie

Titre .....  
 Référence.....  
 Dates.....  
 Lieu.....  
 Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).  
 Merci de préciser votre choix :  
 Formation + Accès e-ressources pendant un an \*  Formation seule

## Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale.....  
 Adresse.....  
 Code postal | | | | | ..... Ville.....  
 Téléphone ..... Fax.....  
 N° d'identification (TVA intracommunautaire).....  
 Code APE / NAF ..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | |

## Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom ..... Prénom.....  
 Service/Fonction.....  
 Tél. (ligne directe) ..... E-mail.....

## Facturation/Règlement

### FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de  Mme  M.  
 Nom.....  
 Prénom.....  
 Service/Fonction.....  
 E-mail.....  
 Libellé de la facture.....  
 .....  
 Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....  
 .....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI  NON

Si OUI, numéro :

*GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation*

### FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....  
 Numéro de prise en charge .....  
 Adresse de votre OPCO .....  
 .....  
 Code postal | | | | | .....  
 Ville.....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur [www.gereso.com/cgv/](http://www.gereso.com/cgv/)

**Prise en charge** (si parcours certifiant) :

CPF  Entreprise  OPCO